



# DELUBAC PEA

## Part P

Reporting au 25 octobre 2024

SFDR<sup>(1)</sup> Article 8

■ **ACTIF NET DU FONDS : 2,70 M€**

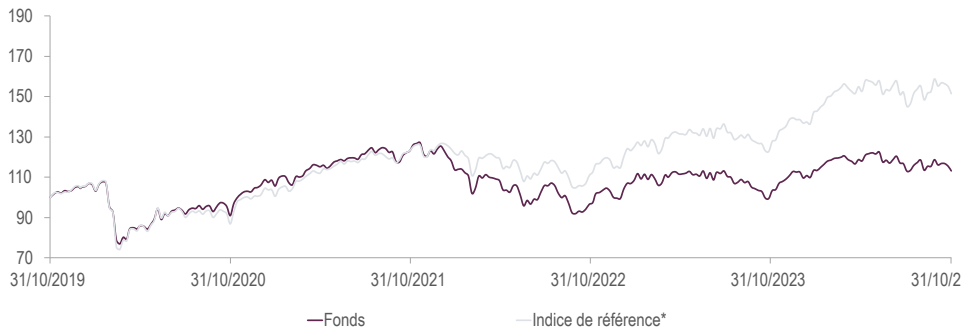
■ **VALEUR LIQUIDATIVE : 118,83€**

### ■ COMMENTAIRE DE GESTION

Le conflit au Moyen-Orient a encore gagné en intensité pendant le mois d'octobre. L'affrontement israélo-palestinien s'est étendu ces dernières semaines : les frappes et les incursions terrestres se sont multipliées au Liban, des tirs de missiles ont été échangés entre l'Iran et l'Etat hébreu... L'autre événement marquant est bien sûr les élections américaines, avec des sondages très indécis à quelques heures du scrutin. Kamala Harris et Donald Trump sont considérés comme 'pro-business' par le marché, mais les politiques qu'ils souhaitent implémenter sont divergentes avec notamment la crainte d'un renforcement du protectionnisme en cas de succès du candidat républicain. Les matières premières sont logiquement impactées par ce contexte, avec notamment une forte volatilité des cours du pétrole sur le mois, entre 65 et 80\$/baril. La poursuite du reflux de l'inflation n'est toutefois pas remise en cause, s'inscrivant à 1.7% en zone euro cela a ainsi permis une nouvelle baisse des principaux taux directeurs de la BCE ce mois-ci. Ceci n'a pour autant pas suffi à rassurer les marchés actions européens : ainsi, l'Eurostoxx 50 accuse un repli de 2.16%, impacté également par un début de saison des résultats en demi-teinte, avec notamment les profit warning d'ASML ou LVMH.

La thématique du luxe étant fortement concernée par le ralentissement chinois, nous avons pris nos bénéfices sur l'OPC Luxe and Low Cost qui a été très décevant depuis quelques temps. Par ailleurs, nous avons désensibilisé notre positionnement en small cap via l'allègement du fonds Erasmus small cap dont le segment de marché peine à se rétablir. Dans l'attente d'une meilleure visibilité sur les segments de marché et les thématiques européennes, nous sommes positionnés sur le marché par l'intermédiaire de l'ETF Ishare Core Stoxx 50.

### ■ ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 5 ANS



\* Indice de référence :

- Jusqu'au 30/08/2013 : MSCI Europe (en €, hors dividendes)
- Jusqu'au 30/08/2013 : MSCI Europe (en €, dividendes réinvestis)
- Depuis le 01/01/2023 : Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis)

### ■ HISTORIQUE DES PERFORMANCES

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-4,65%	-3,01%	-4,68%	13,73%	-8,06%	13,12%	45,61%
Indice	-4,62%	-0,49%	-2,25%	23,35%	22,95%	51,52%	102,86%
Ecart	-0,03%	-2,53%	-2,43%	-9,61%	-31,01%	-38,40%	-57,25%

Perf. calendaires	2024 (YTD)	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	0,52%	13,19%	-20,69%	18,22%	1,50%	19,88%	-19,96%
Indice	9,30%	20,80%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%	-10,57%
Ecart	-8,79%	-7,60%	-11,20%	-6,91%	4,83%	-6,17%	-9,39%

Perf. annualisées				3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	-	-	-	-2,76%	2,50%	3,83%	0,99%
Indice	-	-	-	7,13%	8,67%	7,33%	3,16%
Ecart	-	-	-	-9,89%	-6,17%	-3,50%	-2,17%

### ■ ÉQUIPE DE GESTION



**Sébastien LEGOFF**  
Responsable  
de la multigestion



**Olivier BERTHIER**  
Directeur des gestions  
quantitatives et global macro

### ■ STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds Delubac PEA a une stratégie d'allocation actions multi-gestionnaire. Le portefeuille est investi uniquement en parts ou actions d'OPC de droit français coordonnés ou non, et/ou de droit étranger coordonnés (trackers inclus), et sélectionnés de façon totalement discrétionnaire par le gérant dans le respect des règles d'éligibilité au PEA.

### ■ PROFIL DE RISQUE (SRRI)<sup>3</sup>

+ faible	Risque					+ élevé	
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	
+ faible	Rendement potentiel					+ élevé	

### ■ HORIZON DE PLACEMENT en année

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

### ■ CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

**Codes ISIN** : FR0010461723  
**Ticker Bloomberg** : CORILGE FP  
**Forme juridique** : Fonds Commun de Placement  
**Classification AMF** : Actions des pays de l'UE  
**Date de création du fonds** : 01/06/2007  
**Date de changement de stratégie** : 01/06/2007  
**Indice de référence** : Eurostoxx 50 (dividendes nets réinvestis)  
**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Devise de référence** : Euro  
**Pays de référence** :   
**Dépositaire** : CACEIS Bank  
**Valorisateur** : CACEIS Fund Administration  
**Valorisation** : Hebdomadaire  
**Centralisation** : Vendredi - 12h00  
**Souscription initiale** : 100€  
**Souscription ultérieure** : 1 centième de part  
**Frais d'entrée** : 3%  
**Frais de sortie** : Néant  
**Commission de mouvement** : Néant  
**Frais de gestion financière** : 1,85% TTC  
**Commission de surperformance (lorsque la performance du fonds est positive)** : 15% TTC maximum au-delà de la performance de l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis)

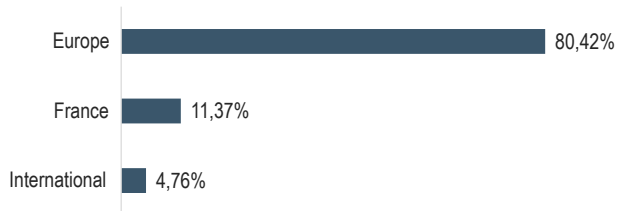


■ INDICATEURS DE RISQUE

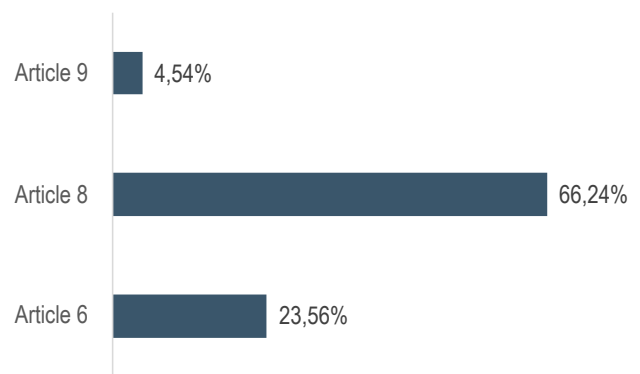
	Volatilité du fonds	Volatilité de l'indice	Ratio de Sharpe	Ratio d'information	Alpha	Beta	R2	Corrélation	Tracking Error
1 an	12,42%	14,77%	0,79	-1,75	-0,06	0,80	0,91	0,95	0,05
3 ans	15,63%	15,65%	-0,33	-2,02	-0,10	0,96	0,91	0,96	0,05
5 ans	17,47%	18,70%	0,09	-1,18	-0,06	0,90	0,93	0,96	0,05

■ PORTEFEUILLE

Répartition par zone géographique



Répartition par article SFDR



POIDS DE L'ACTIF NET

<b>Actions</b>	<b>90,58%</b>
Actions Europe	74,46%
Actions France	11,37%
Actions thématiques	4,76%
<b>Monétaire</b>	<b>5,96%</b>
Monétaire EUR	5,96%
<b>Liquidités</b>	<b>3,45%</b>

PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats	Ventes
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE SUR LE MOIS

5 + forts contributeurs à la hausse	Contribution
AXA-FR-AXA PEA-C	0,02%
-	-
-	-
-	-
-	-
5 + forts contributeurs à la baisse	Contribution
DAM-DEL PR PW-I	-0,73%
AI L-CQE MCESG-B	-0,73%
MYR ACTN DRBS EU	-0,52%
CHOLET-CD FRN EX	-0,45%
IDPDE AM-EUR-IEA	-0,32%



## ■ DISCLAIMER

Sources : Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics en date du 31 octobre 2024

<sup>(1)</sup> SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

<sup>(2)</sup> SRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

<sup>(3)</sup> Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les **fonds classés Article 8** sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les **fonds classés Article 6** sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorized; (3) do not constitute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (5) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsible for any trading decisions, damages or other losses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Document non contractuel – Les informations ainsi que le contenu de ce document ne constituent ni une offre d'achat ni une proposition de vente. Préalablement à toute décision d'investissement, et pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance du prospectus complet de l'OPCVM et du dernier document périodique disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management - 10 rue Roquépine - 75008 Paris - [www.delubac-am.fr](http://www.delubac-am.fr) - [contact@delubac-am.fr](mailto:contact@delubac-am.fr) - 01.44.95.39.99

Delubac Asset Management - SAS au capital de 2 022 828,54€- Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009

